



Propriétaire mais papa a la jouissance du terrain

Par **NAYA**, le **24/05/2009** à **13:39**

Bonjour,

Voila mon probleme est que sa fait 6ans que j'habite chez mon mari ,mais 6ans que je souffre par apport a ses soeur,qu'on ne parle plus avec elle a cause de leur mechanceté et leur jalousie .Moi et mon mari on veu vendre son terrain pour pouvoir vivre heureux car de notre amour es née notre bébé. On veux vivre tranquillement mais son papa a la jouissance et il ne veux pas signer la vente de la maison mon mari est propriétaire peux t'on trouver une loi qui l'oblige a signer pour qu'on soi loin de sa famille pour vivre heureux . Merci d'avance !

Par **Upsilon**, le **25/05/2009** à **13:19**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Pouvez vous préciser un peu votre situation s'il vous plait?
Vous voulez dire que le papa de votre mari est usufruitier du bien?
Ou que vous avez fait construire sur un bien du papa?

je ne comprends pas très bien,

Merci d'avance

Upsilon.